

## SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT

<b>NOM DU PRODUIT</b>	<b>JAUNE SOLEIL FCF (Poudre)</b>
<b>CODE DU PRODUIT</b>	<b>1281</b>
<b>FOURNISSEUR</b>	<p><b>MEDISCA Inc.</b> Tel.: 1.800.932.1039   Fax.: 1.855.850.5855 661 Route 3, Unité C, Plattsburgh, NY, 12901 3955 Avenue Mesa Vista O., Unité A-10, Las Vegas, NV, 89118 6641 Rue Belt Line N., Suite 130, Irving, TX, 75063</p> <p><b>MEDISCA Pharmaceutique Inc.</b> Tel.: 1.800.665.6334   Fax.: 514.338.1693 4509 Rue Dobrin, St. Laurent, QC, H4R 2L8 21300 Gordon Way, Unité 153/158, Richmond, BC V6W 1M2</p> <p><b>MEDISCA Australia PTY LTD</b> Tel.: 1.300.786.392   Fax.: 61.2.9700.9047 Unité 7, Heritage Business Park 5-9 Rue Ricketty, Mascot, NSW 2020</p> <p><b>MEDISCA UK Limited</b> Tel.: 0800.029.4641 33 Square St. James's, Londres, Royaume Uni SW1Y 4JS</p>
<b>NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'URGENCE</b>	<p>CHEMTREC Jour et nuit. Pour appels du Canada ou des É-U: 1-800-424-9300 Centre d'information sur les poisons de NSW (Australie): 131 126 Centre national des urgences chimiques 44(0)1235239670</p>
<b>UTILISATIONS</b>	Additif de couleur

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>CLASSEMENT SGH</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
<b>PICTOGRAMME</b>	Ne s'applique pas	
<b>MENTION D'AVERTISSEMENT</b>	Ne s'applique pas	
<b>MENTION(S) DE DANGER</b>	Peut provoquer une réaction allergique.	
<b>EFFETS NOCIFS SUR LA PHYSIOCHIMIE, LA SANTÉ HUMAINE ET L'ENVIRONNEMENT.</b>	Ne s'applique pas.	
<b>CONSEILS DE PRUDENCE</b>	<b>Prévention</b>	<p>Ne pas respirer la poussière ou le brouillard. Bien se laver après la manipulation. Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.</p>
	<b>Intervention</b>	<p><b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (OU LES CHEVEUX):</b> Enlever immédiatement tout vêtement contaminé. Rincer la peau avec eau / douche. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.</p> <p><b>EN CAS D'INHALATION:</b> Transporter la personne à l'air frais et bien respirer. Immédiatement appeler un centre antipoison ou un professionnel de la santé. <b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:</b> rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact, si présent et facile à faire. Continuer à rincer.</p>

CLASSEMENT HMIS	<b>Entreposage</b>	Ne s'applique pas	
	<b>Élimination</b>	Éliminer le contenant et/ou le récipient conformément à la réglementation locale.	
	<b>Danger(s) pour la santé</b>	1	<b>Inflammabilité</b> 0
	<b>Réactivité</b>	0	<b>Protection Individuelle</b> E

## SECTION 3: COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<b>NOM CHIMIQUE</b>	2-Naphthalenesulfonique acide, 6-hydroxy-5-((4- sulfophenyl)azo)-, disodium										
<b>NOM BOTANIQUE</b>	Ne s'applique pas										
<b>SYNONYME</b>	FD & C Jaune No.6 (Jaune Soleil FCF); CI Food Yellow 3; CI No. 15985; E110										
<b>FORMULE CHIMIQUE</b>	C <sub>16</sub> H <sub>10</sub> N <sub>2</sub> Na <sub>2</sub> O <sub>7</sub> S <sub>2</sub>										
<b>NUMÉRO DE CAS</b>	2783-94-0										
<b>NUMERO DE CAS ALTERNATIF</b>	Ne s'applique pas										
<b>POIDS MOLÉCULAIRE</b>	452.4										
<b>COMPOSITION</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>NOM CHIMIQUE</th> <th>NUMÉRO DE CAS</th> <th>NUMÉRO CE</th> <th>% PAR POIDS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>JAUNE SOLEIL FCF</td> <td>2783-94-0</td> <td>220-491-7</td> <td>100</td> </tr> </tbody> </table>			NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	NUMÉRO CE	% PAR POIDS	JAUNE SOLEIL FCF	2783-94-0	220-491-7	100
NOM CHIMIQUE	NUMÉRO DE CAS	NUMÉRO CE	% PAR POIDS								
JAUNE SOLEIL FCF	2783-94-0	220-491-7	100								
<b>NOTES</b>	<p>D'après les connaissances du fournisseur, il n'y a aucun autre ingrédient présent dans les concentrations utilisées qui porte un danger pour la santé et donc, qui nécessiterait de figurer dans cette section.</p> <p>Famille chimique: monoazo.</p>										

## SECTION 4: PREMIERS SOINS

<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX</b>	Rincer les yeux avec des quantités copieuses d'eau pendant 15 minutes en séparant les paupières avec les doigts. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
<b>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU</b>	Rincer avec du savon et de l'eau pendant 15 minutes. Si l'irritation persiste, obtenir de l'aide médicale.
<b>SI INGÉRÉ</b>	Appeler un médecin. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas inciter de vomissements sans conseil médical.
<b>SI INHALÉ</b>	Porter la victime dans un endroit aéré. Si la personne ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Si la personne a de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Appeler un médecin.
<b>SYMPTÔMES ET EFFETS</b>	Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.

## SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>DANGERS SPÉCIFIQUES DU PRODUIT CHIMIQUE</b>	Ne s'applique pas
<b>PROPRIÉTÉS INFLAMMABLES</b>	Peut être combustible à des températures élevées.
<b>PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX</b>	Durant un incendie, des vapeurs dangereuses seront produites
<b>AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS ET INAPPROPRIÉS</b>	<b>Petit feu:</b> produit chimique sèche, CO <sub>2</sub> ou eau pulvérisée. <b>Grand feu:</b> produit chimique sèche, CO <sub>2</sub> , mousse résistante à l'alcool ou eau pulvérisée. Éviter de mouiller l'intérieur des récipients.
<b>ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PRÉCAUTIONS POUR LES POMPIERS</b>	Porter un respirateur autonome et des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

**SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS**
**PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES**

Porter une protection respiratoire. Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Évacuer le personnel vers une zone sécuritaire. Éviter de respirer la poussière.

**MÉTHODES ET MATÉRIAUX POUR  
L'ISOLATION DU PRODUIT**

Si sur le sol, balayer ou pelleter le matériel et placer dans un récipient approprié. Minimiser la génération de poussière.

**PROCÉDURES DE NETTOYAGE**

Ne pas toucher les contenants endommagés ou la matière renversée sans porter les vêtements de protection appropriés. Porter un respirateur, des lunettes protectrices appropriées, des bottes de caoutchouc et des gants de caoutchouc épais. Arrêter la fuite si possible de le faire sans risque. Empêcher la pénétration dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Éteindre toutes les sources d'ignition. Évacuer le secteur. Si nécessaire, employer un brouillard d'eau pour disperser les vapeurs. Absorber la matière avec de la vermiculite compatible ou un autre matériel absorbant. Placer la matière dans des récipients appropriés et étiquetés en vue de leur élimination. Aérer la région affectée et nettoyer le site du déversement après que la matière soit ramassée. Ne pas déverser dans le système d'égout ni dans les descentes d'eau.

**RÉFÉRENCE AUX AUTRES SECTIONS**

Voir la section 7 pour des renseignements sur la manipulation sécuritaire. Voir la section 8 pour des renseignements sur les équipements de protection individuelle. Voir la section 13 pour des renseignements sur l'élimination des déchets.

**SECTION 7: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**
**PROCÉDURES DE MANUTENTION**

Ne pas inhaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Laver à fond après toute manutention. Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE  
SÉCURITAIRE**

Entreposer à l'écart des matières incompatibles, dans un endroit bien ventilé. Éliminer toutes les sources d'inflammation. Entreposer selon les règlements locaux. Ne pas conserver dans des contenants non étiquetés. Les contenants ayant été ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale afin d'empêcher les fuites. Utiliser des procédures de nettoyage adéquates pour éviter toute contamination de l'environnement.

**CONDITIONS D'ENTREPOSAGE**

Conserver dans le contenant original, bien fermé, à l'abri de l'exposition directe au soleil et à l'humidité. Conserver dans des contenants bien fermés.

**UTILISATION(S) FINALE SPÉCIFIQUE**

Voir section 1

**SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**

Nom Chimique: JAUNE SOLEIL FCF Numéro de CAS: 2783-94-0

	TWA	Valeur Plafond	STEL	REL	IDLH	Remarques
OSHA PEL	N/L	N/L	-	-	-	-
ACGIH TLV	N/L	N/L	N/L	-	-	-
NIOSH	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	-
AIHA WEEL	N/L	N/L	N/L	-	-	-
Safe Work Australia HSIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-
HSE	N/L	N/L	N/L	-	-	-
GESTIS	N/L	N/L	N/L	-	-	-

N/L = Non Listé

**DIRECTIVES D'EXPOSITION**

Consulter les autorités locales afin d'obtenir les limites d'exposition provinciales ou de l'État. Fraction de particules respirables, non réglementées autrement : 5 mg /m<sup>3</sup>

**ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Yeux:** Porter des lunettes protectrices appropriées ou des lunettes de sécurité chimique comme décrit par SIMDUT ou OSHA dans les règlements de protection du visage et des yeux 29 CFR 1910.133 ou dans la Norme Européenne EN166. **Peau:** Porter des gants appropriés pour empêcher l'exposition au produit. **Vêtements:** Porter des vêtements de protection appropriés pour minimiser le contact avec la peau. **Respirateurs:** Suivre les règlements de respirateur SIMDUT ou OSHA trouvés dans 29 CFR 1910.134 ou la Norme européenne EN 149. Utiliser un respirateur approuvé par NIOSH/MSHA ou par la norme européenne EN 149 si les limites d'exposition sont excédées ou si une irritation se développe ou d'autres symptômes sont ressentis. **Risques thermiques:** Pour les produits présentant un risque thermique, un équipement de protection individuelle approprié doit être utilisé.

**CONTRÔLES D'INGÉNIEURIE**

Système de ventilation mécanique adéquat. Hotte chimique de laboratoire, douche oculaire et douche d'urgence.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**ÉTAT PHYSIQUE**

Solide

**DESCRIPTION**

Poudre brun-orange à rouge. Inodore.

**SOLUBILITÉ**

Très légèrement soluble dans l'eau froide.

**ODEUR**

Inodore

**INFLAMMABILITÉ**

Peut être combustible à des températures élevées

**TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION**

Pas disponible

**POINT D'ÉBULLITION**

Pas disponible

**TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION**

390 °C, 734 °F

**TAUX D'ÉVAPORATION**

Pas disponible

**LIMITE EXPLOSIVE**

Pas disponible

**POINT D'IGNITION**

Pas disponible

**log P (OCTANOL-EAU)**

-1.180

**LIMITE INFLAMMABILITÉ INFÉRIEURE / LIMITE EXPLOSIVE**

Pas disponible

**POINT DE FUSION/CONGÉLATION**

390 °C, 734 °F  
(se décompose)

**SEUIL D'ODEUR**

Pas disponible

**PROPRIÉTÉ OXYDANTES**

Pas disponible

**pH**

Pas disponible

**DENSITÉ RELATIVE (EAU = 1)**

Pas disponible

**GRAVITÉ SPÉCIFIQUE**

Pas disponible

**LIMITE INFLAMMABILITÉ SUPÉRIEURE/ LIMITE EXPLOSIVE**

Pas disponible

**DENSITÉ DE VAPEUR (AIR = 1)**

Pas disponible

**TENSION DE VAPEUR**

1.43E-22 mm Hg  
(25°C)

**VISCOSITÉ**

Pas disponible

Les données physiques présentées ci-dessus sont des valeurs typiques et ne doivent pas être interprétées comme une spécification.

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**RÉACTIVITÉ**

Non établie

**STABILITÉ CHIMIQUE**

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées

<b>SUBSTANCES INCOMPATIBLES</b>	Oxydants forts. Agent réducteur peut détruire la couleur. Combinaison explosive peut se produire avec des agents oxydants forts, sels métalliques, des peroxydes, et des sulfures.
<b>PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX</b>	Émanations toxiques de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, d'oxyde d'azote et d'autres gaz peuvent se produire
<b>POLYMÉRISATION DANGEREUSE</b>	Ne se produira pas
<b>POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES</b>	Non établie
<b>CONDITIONS À ÉVITER</b>	Humidité, lumière du soleil et températures extrêmes

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

<b>TOXICITÉ AIGUË</b>	Orale: Rat: DL50: (mg/kg): >10 000 Cutané: Lapin: DL50: (mg/kg): N'est pas disponible Inhalation: Rat: CL50: (mg/L/4hr): N'est pas disponible
<b>CORROSION/IRRITATION CUTANÉE</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Provoque une irritation de la peau.
<b>LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Provoque une irritation grave des yeux
<b>SENSIBILISATION RESPIRATOIRE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>SENSIBILISATION CUTANÉE</b>	Des réactions de sensibilité ont été rapportées. Il existe certaines preuves que l'inhalation de ce produit est susceptible de provoquer une réaction de sensibilisation chez certaines personnes par rapport à la population générale. Il y a peu de preuves que le contact avec la peau avec ce produit est plus susceptible de provoquer une réaction de sensibilisation chez certaines personnes par rapport à la population générale.
<b>EFFET MUTAGÈNE SUR LES CELLULES GERMINALES</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. N'a pas démontré une activité génotoxique.
<b>CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	<b>OSHA</b> JAUNE SOLEIL FCF n'est pas inscrit(e). <b>NTP</b> JAUNE SOLEIL FCF n'est pas inscrit(e). <b>CIRC</b> JAUNE SOLEIL FCF est listé(e) dans le groupe 3 (inclassable quant à sa cancérogénicité pour les humains). <b>Proposition 65 de la Californie</b> Ce produit ne contient pas de produits chimiques connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, des défauts de naissance, ou des dangers pour la reproduction.
<b>INFORMATIONS DE CANCÉROGÉNÉCITÉ</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Bien que certaines preuves de cancérogénicité aient été trouvées dans les études animales les études subséquent ne sont pas réussies à confirmer ces résultats. Certains colorants azoïques peuvent être capables de provoquer des mutations et être associé avec le développement du cancer de la vessie.
<b>TOXICITÉ POUR LE SYSTÈME REPRODUCTEUR</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.
<b>TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE</b>	Basé sur les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Des preuves limitées suggèrent que l'exposition professionnelle répétée ou à long terme peut produire des effets cumulatifs sur la santé impliquant des organes ou systèmes biochimiques. L'exposition à long terme à des concentrations élevées de poussière peut provoquer des changements dans la fonction pulmonaire dite pneumoconiose; causée par des particules inférieure à 0,5 micron de pénétration et restant dans les poumons. Les symptômes principaux sont l'essoufflement; des ombres pulmonaires qui montrent sur Rayons-X.
<b>DANGER PAR ASPIRATION</b>	En raison du manque de données la classification n'est pas possible.

**SIGNES ET LES SYMPTÔMES  
D'EXPOSITION**

Ne devrait pas présenter un danger significatif si utilisé sous les conditions prévues.  
Des réactions d'hypersensibilité, y compris des crampes abdominales sévères et œdème de Quincke ont été enregistrés chez les patients recevant des médicaments individuels qui a été coloré avec du jaune soleil FCF. Les personnes sensibles peuvent réagir à des doses dans DJA de 0-2,5 mg / kg de poids corporel / jour.

**EFFETS POTENTIELS SUR LA SANTÉ**

<b>Inhalation</b>	Peut être nocif si inhalé. Peut causer une irritation des voies respiratoires. Le matériau est pas censé de produire des effets néfastes sur la santé ou l'irritation des voies respiratoires (selon la classification en utilisant des modèles animaux). Néanmoins, bonnes pratiques d'hygiène requiert que l'exposition soit maintenue à un minimum et que des mesures de contrôle appropriées être utilisé dans le milieu de travail.
<b>Ingestion</b>	Bien que l'ingestion est pas censé produire des effets nocifs, le matériau peut néanmoins être dommageable pour la santé suivant l'ingestion, particulièrement si l'individuel a des dommages aux organes préexistante (ex : le foie, les reins). Inconfort gastro-intestinal peut produire de la nausée et des vomissements. Dans un environnement normal, l'ingestion de quantités insignifiantes ne devrait pas être une source d'inquiétude. Le jaune soleil FCF est absorbé par le tractus gastro-intestinal pour seulement une petite partie et donc la majorité de la dose orale est excrété dans les fèces.
<b>Peau</b>	Provoque une irritation de la peau. Le matériau n'est pas censé de produire des effets néfastes sur la santé ou irritation de la peau suite d'un contact (selon la classification en utilisant des modèles animaux). Néanmoins, les bonnes pratiques d'hygiène requièrent que les expositions soient maintenues à un minimum et que des gants adaptés soient utilisés dans le milieu de travail.
<b>Yeux</b>	Provoque une irritation grave des yeux.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES****TOXICITÉ**

CE50 : 48 Hr: Crustacea: (mg/L): N'est pas disponible  
CL50: 96 Hr: Poisson: (mg/L): N'est pas disponible  
CE50: 72 ou 96 Hr: Algues (ou d'autres plantes aquatiques): (mg/L): N'est pas disponible

**PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ**

La biodégradation des colorants azoïques peut se produire dans les environnements aérobies et anaérobies.

**POTENTIEL DE BIOACCUMULATION**

Bien que les colorants azoïques sont généralement pas ni facilement ni intrinsèquement biodégradable, la bioaccumulation ou l'adsorption aux sédiments ne devrait pas se produire en raison de leur généralement faible LogPow : -1.180

**MOBILITÉ DANS LE SOL**

Très légèrement soluble dans l'eau froide : 1.90E + 05 mg/L (25°C)

**AUTRES EFFETS INDÉSIRABLES**

Pas disponible

Ce produit n'est pas destiné à être libéré dans l'environnement.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Éliminer conformément à la réglementation locale/fédérale . Éviter de libérer dans l'environnement.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****NOM D'EXPÉDITION DE L'ONU**

Produit non dangereux

**NUMÉRO ONU**

Ne s'applique pas

**CLASSE**

Ne s'applique pas

**GROUPE D'EMBALLAGE**

Ne s'applique pas

**AUSTRALIE**

HAZCHEM

Ne s'applique pas

**EU**

 TRANSPORT EN VRAC SELON ANNEXE  
I DE LA CONVENTION MARPOL 73/78  
ET RECUEIL IBC

Pas listé

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX

Pas disponible

 INFORMATIONS D'EXPÉDITION  
SPÉCIALES

Ne s'applique pas

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**
**RÈGLEMENTS DES ETATS UNIS**

Nom Chimique & numéro de CAS	CERCLA 40 CFR Partie 302.4	SARA (Titre III) 40 CFR	EPA 40 CFR Partie 355		Droit de Savoir (Right-to-know)			Proposition 65 de la Californie
			Annexe A	Annexe B	Pennsylvanie	New Jersey	Massachusetts	
JAUNE SOLEIL FCF 2783-94-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

**RÈGLEMENTS AUSTRALIENS**

Nom Chimique & numéro de CAS	Règlements pour Poisons et les Marchandises Thérapeutiques	Loi des Marchandises Thérapeutiques	Code De Pratique - Précurseurs De Drogues Illégitimes
JAUNE SOLEIL FCF 2783-94-0	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé

**RÈGLEMENTS EU**

Nom Chimique & numéro de CAS	ANNEXE XVII DE REACH	ANNEXE XIV DE REACH	EC 1005/2009	EC 850/2004	EC 1107/2009	EC 649/2012	EC 2012/118
JAUNE SOLEIL FCF 2783-94-0	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L	N/L

N/L = Pas listé; X = Listé

Toute réglementation européenne non mentionnée ci-dessus ne s'applique pas à ce produit.

**SECTION 16: AUTRES RENSEIGNEMENTS**
**RÉFÉRENCES**

Disponibles sur demande

**ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES**

**ACGIH** – American Conference of Governmental Industrial Hygienists; **AIHA WEEL** – American Industrial Hygiene Association Workplace, limite d'exposition environnementale en milieu de travail; **CAESAR** – Computer Assisted Evaluation of industrial chemical Substances According to Regulations; **CAS** – Chemical Abstract Service; **CERCLA** – Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act; **CE50** – concentration efficace, 50%; **CIRC** – Centre International de Recherche sur le Cancer; **EPA** – Agence de Protection Environnementale des É-U; **HMIS** – Système d'information sur les matériaux dangereux; **HSE** – Health and Safety Executive; **HSIS** – Système d'information sur les substances dangereuses; **IDLH** – Immédiatement dangereux pour la santé ou pour la vie; **IRFMN** – Ready Biodegradability Model; **ISS** – Istituto Superiore Sanità; **CL50** – Concentration létale, 50%; **LD50** – Dose létale, 50%; **MSHA** – Mine Safety and Health Administration; **NIOSH** – National Institute for Occupational Safety and Health; **NTP** – National Toxicology Program; **OSHA PEL** – Occupational Safety & Health Administration, limited d'exposition permissible; **QSAR** – Quantitative Structure-activity relationship; **REL** – Limite d'exposition recommandée; **SARA** – Superfund Amendments and Reauthorization Act; **SGH** – Système Général Harmonisé; **SIMDUT** – Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail; **STEL** – Limite d'exposition de courte durée; **TLV** – Valeur de seuil limite; **TWA** – Moyenne pondérée dans le temps

**DERNIÈRE RÉVISION**

07/2019

**REPLACE**

09/2018

Pour obtenir une liste des modifications apportées à la SDS depuis la dernière version, veuillez contacter MEDISCA à [www.medisca.com](http://www.medisca.com)

**AVERTISSEMENT**

Ce document a été créé en conformité avec les règlements de OSHA, Safe Work Australia et SIMDUT. L'information ci-dessus est considérée comme étant correcte mais ne prétend pas être exhaustive et ne devrait être utilisée comme guide seulement. L'information contenue dans ce document est basée sur l'état actuel de nos connaissances et s'applique au produit en ce qui concerne les mesures de sécurité appropriées. Cette information ne présente aucune garantie sur les propriétés du produit. MEDISCA® ne peut être tenu responsable pour tout dommage résultant de la manipulation ou du contact avec le produit mentionné ci-dessus. Les récipiendaires du produit doivent prendre la responsabilité d'observer les lois et les règlements existants.

**INFORMATION SUPPLEMENTAIRE**

Pour toutes exigences spécifiques à un pays qui ne figurent pas sur cette fiche de données de sécurité, veuillez demander la page supplémentaire de cette fiche de données de sécurité.